

Axe 1 Favoriser l'accès aux droits

Toutes structures

PUBLICS

- **Pour qui ?** Personnes en situation de vulnérabilité (17 ans et plus)
- **Prérequis :** Aucun prérequis
- **Accessibilité :** Formation accessible aux personnes en situation(s) de handicap *(Détails des modalités d'accompagnement page 80)*

ORGANISATION

- **Modalités :** Intra-structure
- **Durée :** 2 jours (12 h)
- **Groupe :** 5 à 12 participants
+ 1 professionnel de soutien souhaitable
- **Intervenant(e)s :** Isabelle GERARDIN ou Julien BARBOSA ou Dominique DUBOIS et Alissia HOLI ou Louise LINAS

TARIFS

- **De 1200 € à 1640 €/jour en intra**
(Détails des conditions tarifaires et modalités d'inscription page 79)

POURSUIVRE VOTRE PARCOURS

- Tutelle, curatelle... comment ça marche ?
- La vie intime, affective et sexuelle (VIAS)
- L'accompagnement des personnes en situation(s) de handicap évolue : qu'est-ce que cela change pour vous ?

INTRA INTERVENANT PAIR À DESTINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Mieux connaître mes droits

OBJECTIFS

À la fin de la formation, vous saurez :

- À quoi sert le droit
- Donner des exemples de droits
- Connaître vos droits dans votre famille, au foyer, à l'IME, à l'ESAT
- Quoi faire si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés

CONTENU

- C'est quoi un droit ?
- C'est qui un citoyen ?
- Les droits de tous les citoyens : droit de vote, droit de circuler librement
- C'est quoi l'accessibilité ?
- Les mesures de protections juridiques (la tutelle, la curatelle,...)
- Les droits et libertés des personnes accompagnées :
 - C'est quoi la bientraitance ?
 - C'est quoi la maltraitance ?
- Vos droits dans la construction de votre projet personnalisé
- Comment se faire aider quand vos droits ne sont pas respectés ?

MODALITÉS

Le formateur :

- Donne des explications
- Donne des exemples et utilise des documents en facile à lire et à comprendre
- Utilise des vidéos
- Propose de réfléchir ensemble
- Propose de faire des jeux
- Propose de jouer des petites scènes
- Pose des questions sur ce que vous avez appris

ÉVALUATION ET SUIVI

- Vous signez une feuille de présence
- Au début, le formateur regarde ce que vous savez déjà
- Pendant la formation, le formateur vous accompagne pour apprendre
- À la fin, vous dites si vous avez aimé la formation
- Quelques mois plus tard, on vous redemande votre avis
- À la fin, vous recevez un papier. Ce papier montre que vous avez suivi la formation